avoir des doutes, pour l'avenir, au sujet de l'amendement réel de semblables individus ainsi que de la persistance, dans l'état de liberté, des bonnes dispositions manifestées sous la main de l'autorité avec la préoccupation probable d'adoucir les conditions d'existence dans la maison centrale et d'y obtenir une situation privilégiée. Ceux qu'on appelle parfois les bons détenus ne sont pas toujours, on ne le voit que trop, de bons libérés, et si la direction a besoin, pour exercer son action disciplinaire et maintenir son autorité, de récompenser la docilité et la soumission, elle doit, d'autre part, se préoccuper au plus haut point quand il s'agit des propositions de grâces, de la manière dont ceux qui en ont été l'objet saurent user de la liberté qui leur aura été rendue.

Toutes les fois donc que les directeurs croiront nécessaire de s'écarter des règles que je viens d'indiquer de façon générale, ils devront avoir soin de faire connaître, par des renseignements particuliers, précis et détaillés, l'ordre d'idées et de faits qui les a déterminés à formuler certaines propositions, afin de mettre à même mon administration et ensuite M. le Garde des Sceaux d'apprécier le bien fondé des demandes.

Il n'est rien changé, d'ailleurs aux dispositions concernant les conditions de présentation, la proportion dans laquelle les propositions pourront être faites, la rédaction des notices, la distinction à observer entre les individus condamnés par les juridictions civiles ou militaires, etc.

Je ne peux que vous engager à vous reporter, à cet égard, aux recommandations contenues notamment dans l'instruction du 6 mars 1881 et dans les circulaires des 19 octobre 1878, 5 novembre 1879, 16 novembre 1880, 23 novembre 1881 et 25 novembre 1883, et vous prier d'inviter les directeurs des établissements pénitentiaires à se pénétrer de ces différentes dispositions.

Je vous prie de donner les instructions nécessaires pour que le travail des grâces soit transmis à mon administration du 20 décembre prochain au 1^{er} janvier suivant, pour les condamnés détenus dans les maisons centrales, et du 1^{er} au 15 janvier pour ceux qui subissent leur peine dans les prisons départementales.

Chacun de ces états de propositions devra être accompagné d'un tableau récapitulatif indiquant d'après l'ordre alphabétique:

1º Les nom et prénoms de chaque détenu;

2º Le numéro d'ordre sous lequel il figure à l'état de propositions.

Recevez, etc.

Pour le Ministre de l'Intérieur:
Le Sous-Secrétaire d'État,
L. A. LAROZE.

TABLE DES MATIÈRES

Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur.	Pages.
Introduction	٧
Première partie. — Transfèrements.	
Transfèrements par les voitures cellulaires	XII
Deuxième partie. — Maisons centrales de force et de correction et pénitenciers agricoles	
Nombre et destination des établissements	χV
FRANCE	
Hommes.	
Tableau I. — Mouvement d'entrée et de sortie. Population au 31 décembre 1884. — Journées de détention	xvı
Tableaux II à X. — Composition de la population au 31 décembre 1884, état civil, religion et antécédents judiciaires des condamnés	IDIC.
Tableau XI. — Situation des détenus au point de vue du pécule.	XXII
Tableau XII. — Degré d'instruction des condamnés lors de leur entrée en prison	Ibid.
Femmes.	
Tableau I. — Mouvement d'entrée et de sortie. — Population au 31 décembre 1884. — Journées de détention	AAAV
Tableaux II à X. — Composition de la population au 31 décembre 1884, état civil, religion et antécédents judiciaires des condamnées	
Tableau XI. — Situation des détenues au point de vue du pécule	XL.
Tableau XII. — Degré d'instruction des condamnées lors de leur entrée en prison	XLI
Hommes.	
Tableau XIII. — Mouvement de l'école. — Résultats de l'ensei- gnement pendant l'année. — Bibliothèques	иххи

	Page .		Pages.
Tableau XIV. — Grâces. — Commutations. — Récompenses	XXIV	Tableaux XVI à XXIII. — État sanitaire. — Aliénation men-	
Tableau XV. — État disciplinaire	Ibid.	tale. — Suicides	LX
Femmes.		Tableaux XXIV à XXVII. — Travail	LXI
Tableau XIII. — Mouvement de l'école. — Résultats de l'enseignement pendant l'année. Bibliothèques	XLI	Tableaux XXVIII et XXIX. — Pécule des détenus. — Dépenses des condamnés sur leur pécule	LXII
Tableau XIV. — Grâces. — Commutations. — Récompenses .	XLIII	Tableaux XXX et XXXI. — Situation des libérés au moment de	LXIII
Tableau XV. — État disciplinaire	lbid.	leur sortie	12111
	1514.	Tableaux XXXII et XXXIII. — Répartition des journées de dé- tention et de la population au 31 décembre 1884, suivant l'état	
Hommes. Tableaux XVI à XXIII — État sanitaire		d'occupation, de chômage, etc	LXIV
	, xx v i	• '	
Femmes,		Troisième partie. — Établissements d'éducation correctionnelle	·.
Tableaux XVI à XXIII — État sanitaire	XLY		
Hommes.		FRANCE	
Tableaux XXIV à XXVII. — Travail	XXIX	Nombre et destination des établissements	LXVIII
Tableaux XXVIII et XXIX. — Pécule. — Dépenses des con-		Nombre et destination des établissements	
damnés sur leur pécule	XXX	Garçons.	
Femmes.		Tableau I. — Mouvement général d'entrée et de sortie, effec-	
Tableaux XXIV à XXVII. — Travail	XLVI	tif au 31 décembre 1884	LXIX
Tableaux XXVIII et XXIX. — Pécule. — Dépenses des condamnées sur leur pécule	Ibid.	Tableaux II à IX. — Composition de la population au 31 décem-	
	ibid.	bre 1884. — Répartition d'après l'âge, l'état civil, la religion,	LXX
Hommes. Tableaux XXX et XXXI. — Situation des libérés au moment de	·	etc	
leur sortie	XXXII	gnement pendant l'année. — Bibliothèques. — Cours speciaux	TXXIA
Tableaux XXXII et XXXIII. — Répartition des journées de dé-		Tableau XI. — État moral et disciplinaire	LXXV
tention et de l'effectif au 31 décembre 1884, suivant l'état d'oc-		Tableau XII. — État sanitaire	LXXVI
pation, de chômage, etc	XXXIV	Tableaux XIII et XIV. — Travail	TXXAII
Femmes.		Tableaux XV et XVI. — Situation des jeunes détenus au mo-	Ibid.
Tableaux XXX et XXXI. — Situation des libérées au moment de leur sortie		ment de leur libération	Inia.
Tableaux XXXII et XXXIII. — Répartition des journées de dé-	XIVII	Filles.	
tention et de l'effectif au 31 décembre 1884, suivant l'état d'oc-			
cupation, de chômage, etc	XLIX	Tableau I. — Mouvement général d'entrée et de sortie, effectif	LXIX
ALGÉRIE		au 31 décembre 1884 Tableaux II à IX. — Composition de la population au 31 décem-	******
Nombre et destination des établissements	L	bre 1884. — Répartition d'après l'âge, l'état civil, la religion, etc.	LXX
Tableau I. — Mouvement d'entrée et de sortie. — Population		Tableau X. — Mouvement de l'école. Résultats de l'enseignement	
au 31 décembre 1884. — Journées de détention.	Ibid.	pendant l'année. — Bibliothèques. — Cours spéciaux	LXXIV
Tableaux II à X. — Composition de la population au 31 décembre 1884. — Etat civil, religion, antécédents judiciaires		Tableau XI. — État moral et disciplinaire	LXXV
Tableau XI. — Situation des détenus au point de vue du pécule.	LI	Tableau XII. — État sanitaire	LXXVI
Tableaux XII et XIII. — Degré d'instruction des détenus au	ΓΔΙ	Tableaux XIII et XIV. — Travail	LXXVII
moment de leur entrée. — Résultats de l'enseignement nen-		Tableaux XV et XVI. — Situation des jeunes détenues au	
dant l'année	Ibid.	moment de leur libération	Ibid.
Tableau XIV. — Grâces. — Commutations. — Récompenses	I'AIII		LXXIX
Tableau XV. — État disciplinaire	Ibid.	Algérie	

Quatrième partie. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction; chambres et dépôts de sûreté.

FRANCE	Pages.
Renseignements divers sur l'application et le fonctionnement de la loi du 5 juin 1875. — Nomenclature des établissements cellulaires	
Tableaux I et II. — Mouvement général d'entrée et de sortie dans les maisons d'arrêt, de justice et de correction — Popus	LXXXV
lation au 31 décembre 1884	XCIII
Tableaux III et IV. — État sanitaire	XCV
Tableau V. — État moral et disciplinaire	XCVI
Tableau VI. — Enseignement	XCVIII
rableadx vii et viii. — Travall	Ibid.
ALGÉRIE	
Maisons d'arrêt, de justice et de correction et prisons annexes.	
Tableaux I et II. — Mouvement d'entrée et de sortie. — Population au 31 décembre 1884	c
Tableaux III et IV. — État sanitaire. — Aliénation mentale. — Suicides	CI
Tableau V. — Etat disciplinaire	CII
Tableaux VII et VIII. — Travail	lbid.
FRANCE ET ALGÉRIE	
Chambres et dépôts de sûreté	CIII
Cinquième partie. — Dépôt des condamnés aux travaux forcés	•
Tableau I. — Mouvement de la population	cv
Tableau I bis. — Départs pour la Nouvelle-Calédonie ou la Guyane	cvi
Tableaux II à XII. — Composition de la population au 31 décem-	
bre 1884	Ibid.
l'ableau XIV. — État disciplinaire	CVIII
Fableaux XV à XVII. — État sanitaire	CIX
Гаbleaux XVIII à XX. — Travail. — Emploi du pécule	Ibid.
Tableaux XXI et XXII. — Répartition des journées de détention.	
- Répartition de la population suivant l'état d'occupation,	
de chômage, etc	CX
Sixième partie. — Dépenses. — État du personnel.	
Compte d'emploi des crédits	CXI
Dépenses en France et en Algérie	CXII
Recettes en France et en Algérie	CXIA
Subvention pour l'exécution de la loi du 5 juin 1875	Ibid.
Acquisitions et constructions	Ibid.
Personnel	

TABLEAUX

Ι

Transfèrement par les voitures cellulaires des détenus et condamnés de toutes catégories.

	de toutes categories.	
Nºs des tableaux.	. 1	Pages.
I.	- Répartition, par catégorie, des individus transférés (Hommes et jeunes garçons)	2
I bis.	— Répartition, par catégorie, des individus transférés (Femmes et jeunes filles)	6
II.	— Répartition des étrangers expulsés du territoire fran- çais et transférés aux frontières	10
	11.	
Maiso	ns centrales de force et de correction et pénitenciers agricole	:S•
I.	— Mouvement général d'entrée et de sortie	1 2
II.	- Répartition de la population suivant la juridiction et la pénalité	18
III.	- Répartition par catégorie suivant les crimes ou délits qui ont motivé la condamnation (Hommes)	22
III bis.	- Répartition par catégorie suivant les crimes ou délits qui ont motivé la condamnation (Femmes)	30
IV.	— Répartition par département	38
v.	— Condamnés étrangers; répartition par nationalité et catégorie pénale	46
VI.	— Répartition suivant l'âge des condamnés et la durée de la captivité	50
VII.	— État civil des condamnés (Répartition suivant l')	54
VIII.	— Religion (Répartition suivant la)	57
IX.	— Métiers et professions exercés par les condamnés avant leur condamnation (Hommes)	60
IX bis.	— Métiers et professions exercés par les condamnées avant leur condamnation (Femmes)	70
X.	— Récidivistes. — Individus soumis à la surveillance.	74
XI.	Division des condamnés d'après les parts à eux attri- buées sur le produit du travail	78

N∞ des Fableaux.		Pages.				
XII.	— État de l'instruction des condamnés à leur entrée dans l'établissement	84			III	
XIII.	- Mouvement de l'école, résultats de l'enseignement pendant l'année Bibliothèques	86			The blice and Middle of the Mi	
XIV.	- Grâces Commutations Réductions de peines.			N° des Tableaux.	Établissements d'éducation correctionnelle.	Pages.
	— Récompenses	90		I.	- Mouvement d'entrée et de sortie, par établissement,	
XV.	- État disciplinaire	94			pendant l'année 1884. — Effectif au 31 décembre	
XVI.	- Nombre et proportion des entrées à l'infirmerie, des	102			1884	192
	journées d'infirmerie et des décès	102		II.	- Répartition de la population au 31 décembre 1884,	•
XVII.	— Nature des maladies qui ont motivé l'admission à l'infirmerie	104		III.	suivant la durée de la peine ou de la correction.	206
37 37TTT	- Nature des maladies qui ont causé la mort	108		111.	- Répartition suivant la nature des crimes et délits, et suivant les juridictions	212
XVIII.	— Malades admis aux infirmeries et classés d'après la			IV.	— Id. suivant les départements où les enfants ont été	212
XIX.	nature de la maladie, l'âge, la saison, la duree de				jugés	218
	la cantivité et l'état de santé au moment de l'entree	110		v.	— Id. suivant l'âge des jeunes détenus	226
XIX bis.	dans l'établissement. — Hommes (France)	$\frac{112}{114}$		VI.	 Répartition de la population au 31 décembre 1884, d'après l'état civil et la situation des familles 	
XX.	— Mêmes renseignements. — Femmes (France)	116			des jeunes détenus	232
XX bis.	— Id. (Algérie)	118		VII.	- Id. suivant la religion	234
XXI.	- Malades décédés dans les infirmeries et classés d'après			VIII.	— Id. antécédents judiciaires	236
2222	la nature de la maladie, l'âge, la saison, la duree de la captivité et l'état de santé au moment de l'entrée	120		IX.	- Id. suivant l'état de l'instruction professionnelle et scolaire au moment de l'entrée dans l'établissement	000
	dans l'établissement. — Hommes (France)	122		х.	- Résultats de l'enseignement pendant l'année 1884.	238
XXI bis.	— Mêmes renseignements. — Hommes (Algérie)	124			Cours spéciaux. — Bibliothèques	240
XXII.	— Mêmes renseignements. — Femmes (France)	126		XI	- Etat religieux, moral et disciplinaire, pendant l'année	
XXII bis.	— Id. (Algérie)	128	•		1884	244
XXIII.	— Industries exploitées (par établissement). — Pro-	140	1	XII.	— État sanitaire	248
XXIV.	duit de la main-d'œuvre; produit par journée de			XIII.	- Renseignements sur le travail pendant l'année 1884.	252
373737	travail	134		XIV.	- Récapitulation des renseignements sur le travail pen- dant l'année 1884	284
XXV.	blissements par industrie	161		xv.	- Renseignements sur les jeunes détenus libérés ou	
XXVI.	— Récapitulation du nombre des travailleurs et des produits du travail, par établissement	168		XVI.	graciés pendant l'année 1884	290
XXVII.	— Répartition des produits de la main-d'œuvre	170		22 1 1.	Etat de l'instruction des indéres	298
XXVIII.	- Résumé des comptes de pécule des condamnés pour		į.		•	
AA 1111.	l'année 1884	172			IV	
XXIX.	- Dépenses des condamnés sur leur pécule	175				
XXX.	- Renseignements sur les individus libérés ou graciés	400		Mais	ons d'arrêt, de justice et de correction. — Chambres et dépôts	
	pendant l'année 1884	180		22425	de sûreté.	,
XXXI.	— État de l'instruction des libérés	184	Í			
XXXII.	- Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition	186		I.	- Mouvement général d'entrée et de sortie. Effectif au 31 décembre 1884	308
XXXIII.	- Répartition de la population au 31 décembre 1884, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos,	-		II.	- Répartition de l'effectif au 31 décembre 1884 (population moyenne)	330
	de maladie et de punition	188		III.	— Renseignements sur l'état sanitaire	352

Nos des		Pages.	
Tableaux.	- Renseignements sur les aliénés et les épileptiques	356	
V.	— État disciplinaire	366	
v. VI.	- Résultats de l'enseignement	374	
VII.	— Industries exercées; produit du travail	378	
VIII.	— Répartition du produit du travail. Nombre des travailleurs et des inoccupés au 31 décembre 1884	388	
Tableau ur	aique. — Chambres et dépôts de sûreté (Mouvement de la population)	392	
	v		
Dépô	t des condamnés aux travaux forces de Saint-Martin-de-Ré	•	
_	The second of the second of the continuous property		
I.	— Mouvement général d'entrée et de sortie pendant l'année 1884	398	
I bis.	— Départs pour la Nouvelle-Calédonie et la Guyane	Ibid.	
II.	- Répartition des condamnés entrés pendant l'année		
111	1884, suivant la juridiction et la pénalité	399	•
III.	— Nature des crimes qui ont motivé la condamnation.	Ibid.	
IV.	— Répartition par départements	40 0	
v.	— Condamnés étrangers	401	
VI.	— Répartition suivant l'âge	Ibid.	
VII.	— Répartition suivant l'etat civil	Ibid.	
VIII.	_ suivant la religion	Ibid.	
IX.	— Métiers et professions exercés par les condamnés avant leur entrée	402	
х.	— Récidivistes	403	
XI.	- Parts attribuées aux détenus sur le produit du travail.	Ibid.	
XII.	- État de l'instruction des condamnés à leur entrée		
	dans l'établissement	Ibid.	
XIII.	— Grâces. — Commutations. — Réductions de peines.	404	
XIV.	— État disciplinaire	Ibid.	
XV.	— Maladies	406	
XVI.	— Décès dans les infirmeries	408	
XVII.	— Aliénés. — Épileptiques. — Suicides	410	
XVIII.	- Industries exploitées Nombre de journées de travail Nombre moyen des travailleurs Produits	411	
XIX.	- Répartition des produits de la main-d'œuvre	412	
XX.	- Dépenses des condamnés sur leur pécule	Ibid.	
XXI.	Répartition des journées de détention	414	
XXII.	- Répartition de la population au 31 décembre 1884, sui-	Thid	

$\mathbf{v}\mathbf{I}$

•	Compte des dépenses. — Renseignements divers.	
Nºs des Tableaux.		Pages.
I.	— Dépenses du service des transfèrements en 1883	417
II.	- des maisons centrales, des pénitenciers agri- coles et du dépôt de forçats	420
III.	— Dépenses des établissements publics de jeunes détenus.	422
III bis.	- des établissements privés de jeunes détenus.	42 3
IV.	des maisons d'arrêt, de justice et de correction et des chambres et dépôts de sûreté	424
v.	— Personnel des maisons centrales, des pénitenciers agricoles et du dépôt de forçats, des colonies publiques de jeunes détenus. — Renseignements divers	428
VI.	- Personnel des maisons d'arrêt, de justice et de correc-	
	tion. — Renseignements divers	432
DÉCRE	TS, ARRÊTÉS, CIRCULAIRES ET INSTRUCTIONS ANNÉE 1884	4.

finance	r. — Circulaire. — Dépôt aux caisses des receveurs des s des sommes laissées par les détenus décédés dans les pri-	
	partementales	439
8 Mars.	r. — Circulaire. — Libération des enfants assistés — Circulaire. — Transfèrement des jeunes détenus condam-	440
pénal.	emprisonnement par application de l'article 67 du Code	441
	— Circulaire. — Réparation des effets appartenant aux	Ibid.
du bull	— Circulaire. — Envoi d'un spécimen du nouveau cadre etin trimestriel des opérations de Caisse dans les prisons	
$\mathbf{d}\acute{\mathbf{e}}\mathbf{part}\acute{\mathbf{e}}$	ementales. — Instructions	443
l'entret	— Circulaire. — Valeurs mobilières permanentes dont ien seulement est à la charge de l'entreprise dans les départementales. — Envoi d'un modèle d'inventaire. —	
	tions	44 8
	— Circulaire. — Demande de propositions pour la mise rté provisoire de jeunes détenus en 1884	454
16 Avril.	— Circulaire. — Personnel. — Relèvement des traite- les directeurs	464
30 Avril. détenus	- Circulaire Réparation des effets appartenant aux	46 6

		Pages.
2	Mai. — Circulaire. — Envoi de carnets à souche contenant les avis d'incarcération des hommes qui font partie de la réserve et de l'armée territoriale	467
	Mai. — Circulaire. — Au sujet des chaussures des gardiens des prisons cellulaires et autres	Ibid.
17	Juin. — Circulaire. — Application des instructions relatives aux avis d'incarcération des hommes qui font partie de la réserve et de l'armée territoriale	468
30	Juin. — Circulaire. — Au sujet de jeunes détenus atteints de cécité ou de surdi-mutité	469
16	Octobre. — Circulaire. — Au sujet du service des escortes extra- ordinaires de prisonniers, exécutées par les militaires de la gen- darmerie	470
25	Octobre. — Circulaire. — Maisons centrales de France et d'Algérie. — Pénitenciers agricoles. — Colonies publiques de jeunes détenus. — Dépôt de forçats de Saint-Martin-de-Ré. — Demande de projets de budgets spéciaux de l'exercice 1885	Ibid.
27	Novembre. — Circulaire. — Entreprise des services des prisons départementales. — Délais dans lesquels les directeurs doivent informer l'Administration centrale de l'expiration des périodes ou des marchés	472
28	Novembre. — Circulaire. — Grâces collectives de 1885	Ibid.